

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°030/2020**OBJET : Administration Générale : Election des membres du « SICTEU ».**

L'an deux mille vingt, le 28 du mois de Mai à 15 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est à l'espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 22 mai 2020.

PRESENTS : Robert NARDELLI - Alexandra RUSSO - Romain BIANCHI - Sophie ESPOSITO - Philippe MINEUR - Gracienne DODAIN - Serge DIGANI - Christine DECORDIER - Jean-Christophe CENAZANDOTTI - Martine DUNOYER DE SEGONZAC - Bouabdallah LAFTAS - Catherine DINI - Xavier JARJANETTE - Nathalie DIGANI - Michaël TRUCCHI - Sabrina DIVRY - Kathy NICOLAS - Jean GUENCEZ - Françoise DAMILANO - Jean-Pierre MONTCOUQUIOL - Sandrine GUGLIELMINO - Maëva THOMMERET - Jean-Marc OCCHIROSSI - Véronique MINISCLOUX-**PROCURATIONS** : Vanessa BEAUJAUD à Robert NARDELLI / Thierry VISSIAN à Romain BIANCHI**ABSENT** : Philippe JANIN**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-10, mentionnant que c'est le Maire sortant qui a en charge de convoquer le nouveau Conseil municipal,**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-07 al,2, mentionnant le délai de la première réunion qui doit se dérouler de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin,**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-9, qui impose que le Conseil municipal soit au complet au moment de sa convocation,**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-2,**Considérant** l'élection de monsieur le Maire dans ses nouvelles fonctions,**Considérant** l'ordonnance Ministérielle n°2020-562,**Considérant** la représentation proportionnelle soit 5 élus de la majorité et 1 élu de l'opposition,

Après avoir entendu le présent rapport,

Il est décidé au Conseil municipal de valider la désignation des membres du « S.I.C.T.E.U ».**Président : Robert NARDELLI**

TITUAIRE	SUPPLEANT
Robert NARDELLI	Philippe MINEUR
Alexandra RUSSO	Jean QUENCEZ
Jean-Christophe CENAZANDOTTI	Romain BIANCHI
Sabrina DIVRY	Catherine DINI
Serge DIGANI	Sophie ESPOSITO
Nathalie DIGANI	Françoise DAMILANO

Nombre de Conseillers en exercice 27**Présents : 24 Votants : 26 Absents : 1 Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 0**

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP



**Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 03/06/2020
et publication en mairie le : 04/06/2020**